

SOMMAIRE	PAGE
Abréviations et acronymes	i
Liste des tableaux	ii
Liste des graphiques	ii
Liste des annexes	iii
Introduction	1
Première partie : Caractéristique générale du projet	3
Chapitre I : La BANK OF AFRICA	5
Section 1: Présentation générale	5
1- Le groupe BOA	5
1.1 Historique	5
1.2 Les branches du groupe	6
1.2.1 Les banques	6
1.2.2 Equipbails	6
1.2.3 Actibourses	6
1.2.4 AISSA	7
2- La BOA Madagascar	7
2.1 Historique	7
2.2 Option stratégique	10
Section 2: Le financement de la production agricole	10
1- Rôles des service d'appui financier	10
2- Type de financement	11
2.1 Crédits directs aux exploitants individuels	12
2.2 Crédits aux associations	13
2.3 Le refinancement d'institution de micro finance	14
Chapitre II: Présentation de la zone d'exploitation	15
Section 1: Ressources physiques	15
1- Situation géographique	15
2- Climatologie	15
Section 2: Ressources humaines	16
1- Démographie et population	16

1.1 Effectif de la population	16
1.2 Structure des ménages par catégorie socio-professionnel	17
1.3 Répartition de la population par groupe d'âge	18
2- Structure économique	19
2.1 L'agriculture	19
2.2 Production de l'élevage	19
2.2.1 Marché intérieur	19
2.2.2 Les atouts de l'élevage	19
2.2.3 Les faiblesses de l'exploitation	20
2.2.4 Principal client-consommateur	20
2.3 Marché extérieur	21
2.3.1 Opportunités	21
2.3.2 Contraintes	21
Deuxième partie: La conduite de l'élevage des poules pondeuses	23
Chapitre I: Les infrastructures	25
Section 1: Le poulailler	25
1- Forme du bâtiment	25
2- Rôle du poulailler	26
3- Emplacement	27
4- Environnement	27
5- Suivi et entretien	27
Section 2: Les matériels nécessaires à la conduite de l'élevage des poules pondeuses	28
1- La mangeoire	28
2- L'abreuvoir	28
3- Le pondoir	29
4- La litière	29
4.1 Qualités recherchées	29
4.3 La litière montée ou semi-permanente	29
5- Les désinfectants	29

Chapitre II: Les données techniques de l'exploitation	30
Section 1: Alimentation et énergie	30
1- Dépenses alimentaires	30
1.1 Quantité des aliments nécessaires	31
1.1.1 La provende	32
1.1.2 Les CMV	33
1.1.3 Les herbes	33
1.1.4 Les concentrés	33
1.2 Dépenses alimentaires	33
2- Eclaircement	34
Section 2: Maîtrise sanitaire et médicale	35
1- Le maladies fréquentées chez les volailles	35
2- Les vaccins et autres médicaments nécessaires	38
2.1 les vaccins	38
2.1.1 Les cinq règles de vaccination	38
2.1.2 Période de vaccination	38
2.2 Autres médicaments nécessaires	39
Troisième partie: Evaluation financières et économiques du projet	41
Chapitre I: Projection financière	43
Section 1: Les investissements	43
1- Fonds de roulement initial	43
2- Plan de financement	44
Section 2 : Evolution de Cheptel	44
1- Evolution de cheptel avicole et besoins en aliments	44
2- Evolution de cheptel avicole et de la production	46
Section3: Compte de gestion	47
1- Charges	47
2- Recettes	47
Chapitre II: Evaluation économique du projet	49
Section 2: Pour les éleveurs	49

1. Production envisagée	49
1.1 Production en œufs	49
1.2 Les poules réformées	49
1.3 Les fumiers	49
2. Commercialisation	49
3. Revenu	50
Section 2: Pour la commune	51
1. Emplois	51
2. Recettes fiscales et ristournes	51
Section 3: Pour la région Analamanga	51
3.1 Avantages	51
3.2 Développement	52
CONCLUSION GENERALE	53
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

Rapport-Gratuit.com

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFH : African Financial Holding

BAMES : Banque Malgache d'Escompte et de Crédits

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

BND: Banque Nationale pour le Développement

BNI : Bankin'Ny Indostria

BOA : Bank Of Africa

BTM : Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra

CM : Crédit de Madagascar

CMV : Concentrés Minéralisés Vitaminés

CNEP : Comptoir National d'Escompte de Paris

FR : Fonds de Roulement

IFM : Institutions Financières Mutualistes

INSTAT : Institut National de la Statistique.

PIB : Produit Intérieur Brut

PTD : Plan Triennal de Développement

SARL : Société Anonyme à Responsabilité Limitée

SGI : Société de Gestion et d'Intermédiation

SMIC : Société Malgache d'Investissement et de Crédits

TN : Trésorerie Nette

VSF : Vétérinaires Sans Frontière

Liste des Tableaux	Page
Tableau 1 : Répartition de la population par Fokontany	16
Tableau 2 : Répartition de la population selon les groupes d'âge.	18
Tableau 3 : Quantités des aliments nécessaires	31
Tableau 4 : Les besoins alimentaires suivant l'âge des poules	33
Tableau 5 : Durée de l'éclairement de l'ampoule et lumineuse selon l'espacement des ampoules.	34
Tableau 6 : La liste des maladies fréquentées chez les volailles	35
Tableau 7 : Période de vaccination	38
Tableau 8 : Prophylaxie médicale et nutritionnelle suivant l'âge des poules	40
Tableau 9 : Evolution du cheptel avicole et besoins en aliments	45
Tableau 10 : Evolution du cheptel avicole et de la production	46
Tableau 11 : Comptes de gestion	49

Liste des graphiques	Page
Graphique 1 : Répartition de la population par Fokontany	17
Graphique 2 : Répartition de la population selon le groupe d'âge	18
Graphique 3 : Quantité des aliments nécessaires	32

Liste des annexes	Page
ANNEXE 1 : Règlement à suivre pour l'élevage des poussins et des poulettes	I
ANNEXE 2 : Objectifs de performance: exemple de la Shaver 506	IV
ANNEXE 3 : Fiche de suivi Élevage	IV
ANNEXE 4 : Carnet de ponte	VI
ANNEXE 5 : Programme de vaccination de pondeuse Shaver Starcoss 579	VIII

MINTRODUCTION

adagascar, en tant que Pays en développement est caractérisé par son économie essentiellement agricole car le secteur primaire finance les 26,5% du PIB ou produit intérieur brut en 2004 et de 25,6% en 2005¹.

A Madagascar, l'élevage n'est pas une activité indépendante dans ce sens qu'il ne constitue pas la principale activité pour la grande majorité des paysans et qu'il est étroitement associé à l'agriculture. L'élevage intéresse cependant 72% des ménages ruraux que ce soit de basse-cour ou de gros bétail et il constitue la principale source de revenu pour plus de 25 % de la population rurale².

Quant à la filière avicole, elle est répandue dans toute l'île, en particulier, autour des grandes agglomérations. Il y a neuf (9) zones de production à savoir : grand Tana, Mahitsy, Moyen Ouest (Tsiroanomandidy, Miarinarivo), Antsirabe, Fianarantsoa, Toamasina, Brickaville, Moramanga, Antsiranana, Anivorano Nord, Ambilobe, Mahajanga, Toliary et Taolagnaro³. Elle a aussi une crédibilité indéniable, elle représentait une importance moyenne dans la production nationale en viande car elle vient après la production bovine, porcine et celle des petits ruminants. Depuis un certain temps, des projets financés par des bailleurs internationaux se sont succédés. Ils touchent les différents secteurs du développement. Parmi ces secteurs on peut citer l'élevage et plus précisément l'aviculture qui est notre domaine d'intervention dans le cadre du présent mémoire. L'aviculture malgache est caractérisée par une grande variabilité des niveaux d'intensification. De l'aviculture « villageoise ou traditionnelle » aux gigantesques élevages industriels, toute une série de modèles techniques coexistent.

Les contraintes financières, techniques, alimentaires et épizootiques qui pèsent sur ce secteur sont autant d'éléments qu'il faut gérer pour maintenir l'importance de la filière avicole au niveau de l'économie malgache.

C'est pourquoi le financement des activités agricoles demeure une stratégie incontournable pour le développement du Pays.

¹ INSTAT, Direction des Synthèses Economiques

² INSTAT, 1999

³ MAEP, Note sur la filière aviculture moderne.

Toutefois depuis un certain temps, seules quelques institutions financières en micro finance soutiennent cette filière.

Actuellement, la BOA Madagascar figure parmi les établissements de crédit qui intègre dans ses stratégies le financement des activités agricoles.

Cette présente recherche intitulée : « **Projet de financement de la BOA Madagascar dans la filière élevage de poules pondeuses. Cas de la Commune rurale d'Antanetibe- Mahazaza** » constitue un apport pour l'analyse de la rentabilité de financement dans la filière avicole dans cette commune.

Ce présent mémoire se divise en trois parties dont la première sera consacrée à la détermination de l'importance de ce projet dans cette commune ; la deuxième partie mettra en valeur la conduite de l'élevage des poules pondeuses et la troisième l'évaluation financière et économique du projet.

Première partie :

Caractéristiques générales du projet

Première partie : Caractéristiques générales du projet

La rentabilité d'un projet dépend du mode de financement de l'institution financière d'une part, de la motivation des contractants et des atouts de son lieu d'implantation d'autre part.

Dans notre cas cette institution financière est la BOA Madagascar. Elle fait partie du groupe BOA ou Bank Of Africa et est une banque citoyenne du pays d'implantation. Le premier chapitre de cette partie nous informera davantage sur le groupe BOA et la BOA Madagascar en développant des points tels que l'historique, les branches d'activité et l'axe stratégique.

Quant au deuxième chapitre, il procédera à la présentation de notre terrain d'étude : ses ressources physiques, ses ressources humaines ainsi que sa situation économique. Ce chapitre nous aidera à comprendre l'autre acteur de ce projet qui est la population contractante.

CHAPITRE I : La BANK OF AFRICA

Le Groupe BOA ou Bank Of Africa est une institution d'envergure régionale. Il est un groupe bancaire dynamique implanté en Afrique subsaharienne et recouvre huit pays à savoir Bénin, Mali, Madagascar, Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Niger ,Sénégal et Kenya. Il est constitué par un ensemble composé de banques, de sociétés de bourses appelées ACTIBOURSES, les sociétés de crédit bail dénommées EQUIPBAILS et des sociétés de prestations de services informatiques appelées AISSA.

Section 1 : Présentation Générale

1. Le Groupe BOA

1.1 Historique

Le groupe BOA a été fondé à Bamako Mali, vers la fin de l'année 1982 par des opérateurs français. La réussite de l'expérience malienne a permis l'application des valeurs et stratégies du groupe dans d'autres pays. Elles font la fierté de la Banque. Cette extension est justifiée par l'implantation des banques BOA et des établissements financiers spécialisés dans l'union économique et monétaire Ouest Africaine.

En 2001, le groupe a dirigé 7 banques commerciales, 3 filiales de crédit-bail, 1 société de base. Elle a acquis une notoriété appréciable dans les milieux financiers et bancaires africains. Le groupe ne cesse d'améliorer ses stratégies et d'élargir son domaine d'activité. C'est le cas de la mise en place de l'AFH ou African Financial Holding. Ce dernier permettra d'imprimer les impulsions nécessaires au développement des autres composantes du groupe et d'assurer la cohésion de celui-ci.

Aujourd'hui le groupe compte huit banques et vise toujours, à répondre à l'attente des principales entreprises qu'à celle du grand public.

1.2 Les branches du groupe :

1.2.1 Les banques

« L'existence du commerce de banque dans une civilisation suppose des conditions non seulement économiques et monétaires mais aussi morales⁴. »

A l'instar des différentes banques, la BOA exerce des activités dans différents établissements financiers en collectant des fonds venant des agents économiques excédentaires. Ces fonds seront utilisés ultérieurement pour financer les besoins des agents économiques déficitaires sous forme de crédit.

Les banques quoiqu'elles appartiennent, à un même groupe tiennent compte des réalités socioéconomiques des pays d'implantation dans les exercices de leurs activités. Mais il est à remarquer que l'objectif central du groupe BOA est de maintenir un rythme de croissance élevé, lui permettant de renforcer son rang parmi les réseaux bancaires présents en Afrique.

Réseau : Bénin, Mali, Madagascar, Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Niger, Kenya et Sénégal.

1.2.2 Equipbails

Les equipbails sont des sociétés qui ont pour objet de réaliser les opérations de financement par crédit-bail de matériels à usage professionnel et l'octroi de crédits pour l'acquisition d'équipements et des véhicules par les entreprises et par les particuliers.

Cette branche d'activité existe au Bénin, Mali, Madagascar. Pour Madagascar, la date de création est de janvier 2000 et les opérations ont démarré au mois de mai 2000.

1.2.3 Actibourse

C'est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) du groupe Bank Of Africa. Elle fait partie des quinze SGI agréées, au marché financier régional, par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des marchés financiers de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine. Pour le groupe BOA, l'actibourse n'existe qu'au Bénin.

⁴ Monsieur Rasoamanana, Cours de Technique Bancaire en 2 ème année en Économie, Université d'Antananarivo, 2002

1.2.4 AISSA

AISSA est une SARL ou Société Anonyme à Responsabilité Limitée créée en 1999 par les quatre banques du groupe BOA. C'est une société de prestations de services informatiques intervenant dans l'ensemble du Groupe.

Elle a pour mission de :

- Conseiller en matière informatique du groupe BOA
- Assister la BOA dans l'exploitation du logiciel IGOR et des applications nouvelles en amont et en aval de IGOR.
- Appuyer le Groupe dans leurs négociations avec les différents fournisseurs.
- Produire les développements spécifiques à la demande.
- Former des utilisateurs dans les banques du réseau et suivi de l'exploitation.

2. La BOA Madagascar

2.1 Historique

En 1885, c'est le CNEP ou Comptoir National d'Escompte de Paris qui a été implanté à Madagascar.

La BAMES (Banque Malgache d'Escompte et de Crédits), une des filiales des banques françaises s'installait à Madagascar, à partir de 1950, dont une partie des capitaux sont fournis par l'ancien CNEP fusionné avec la BNP et une partie par l'Etat.

L'année 1950 a également vu la naissance de la CM ou Crédit de Madagascar, créé par le Ministère de la France d'Outre mer dont le capital est détenu par la caisse centrale d'Outre Mer et par Madagascar.

Un accord gouvernemental de juin 1960 a transformé le CM en Société Conventionnelle de Droit International. La SMIC (Société Malgache d'Investissement et de Crédits elle-même devenue BNM (Banque Nationale pour le développement) depuis 1963. La BNM garde son caractère de banque publique mais fonctionne sous le statut de Société Anonyme ou SA.

La BTM ou Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra a été créée parallèlement avec la naissance de la BNI ou Bankin' Ny Indostria en décembre 1976 en remplacement de la BNM dissoute. La BAMES est absorbée par la BTM.

Par la suite, l'ordonnance 88/005 de l'année 1988 a transformé les statuts des trois banques de l'Etat qui sont la BTM, la BNI et la BFV en Société Anonyme à Capital Fixe.

L'instauration de la Politique d'Ajustement Structurel réclame la privatisation des sociétés ou entreprises de l'Etat y compris la BTM ou Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra.⁵

Le 19 novembre 1999, la BOA Madagascar est constituée. Elle a obtenu sa licence bancaire de plein exercice en reprenant le fonds de commerce de l'ancienne BTM le 26 novembre 1999. Elle a commencé ses activités le 29 novembre 1999. L'année 1999 a été donc une année de préparation et de mise en place des stratégies.

Durant l'année 2000 qui est considérée comme la première année de ses activités, les résultats de l'exercice sont les suivants :⁶

- Un accroissement de 39, 1% des immobilisations nettes, principalement lié aux nouvelles informations.
- Progression significative de 18,5% du bilan, augmentation des dépôts collectés de 20,3% et des concours à la clientèle 23,4%.
- Résultat net : 22,7 %

La mise en vigueur du plan triennal de 2001-2003 débute en 2001. Les faits les plus marquants de cette année sont :

- La mise en place d'un nouveau système informatique « IGOR ».
- La création d'équipes additionnelles d'agents commerciaux par redéploiement dans le domaine commercial du personnel libéré après cette mutation informatique.
- La poursuite d'un important programme d'investissements immobiliers, mobiliers et matériels ainsi qu'un intense programme de formation dans divers domaines d'activités de la banque.
- Le lancement de nouveaux produits tels que le « prêt scolarité » et le compte d'épargne TAHIRY.

⁵ Monsieur Rasoamanana, cours de Technique Bancaire en 2 ème année en Économie, Université d'Antananarivo, 2002.

⁶ [Http://www.bkofafrica.net/jeux_des_cadres/boa_madagascar/1999/mot_dg-2000.htm](http://www.bkofafrica.net/jeux_des_cadres/boa_madagascar/1999/mot_dg-2000.htm)

- Le renforcement de la vocation de banque « tous publics » par le biais d'une politique de proximité.

La crise politique en 2002 a affecté l'économie malgache. Malgré cela, la BOA Madagascar a pu s'en sortir de cette crise et continue de renforcer ses interventions et cela dans différents secteurs. Elle a mis en lumière sa capacité à affronter une situation politique, économique et sociale inédite, par la poursuite de ses activités sur l'ensemble du territoire. Par la suite, elle a prouvé son aptitude à assimiler une technologie évolutive, en s'adaptant au nouveau système informatique, lequel marque une avancée fondamentale, indispensable pour parfaire la qualité de service à la clientèle. Enfin, elle a démontré qu'elle est capable de se rapprocher progressivement des meilleures performances du Groupe.

Les évènements qui ont marqué l'année 2003 sont :

- son aptitude à la créativité en accompagnant par des financements adaptés les mesures de relance économique dès l'apparition d'une demande solvable ;
- installation des huit premiers Guichets Automatiques Bancaires, dans la capitale et les principales villes de province et en diffusant sa carte de retrait privative SESAME ;
- amélioration de plus de treize points du coefficient d'exploitation⁷ dans l'année 2003 ;
- performances commerciales nettement supérieures à l'évolution des marchés.

Le Plan Triennal de développement 2001-2003 a pris fin en décembre 2003 et a dépassé les objectifs fixés, malgré le retard d'un an de son démarrage. Le nouveau défi du groupe pour les prochains exercices c'est l'adoption du Plan Triennal de développement 2004-2006. Ce Plan Triennal de Développement 2004-2006 permet à la BOA de réorganiser et d'exploiter de façon optimale son réseau en 2004. Elle a perfectionné ses moyens matériels en modernisant ses locaux, ses installations et ses équipements. La montée en puissance des financements de campagne agricole à partir de juillet 2003, additionnée à une hausse de crédits de trésorerie des entreprises en phase de reprise d'activité, ont contribué largement au décollage des

⁷ Mesure du poids de charges d'exploitation. C'est le rapport entre, d'une part la somme des frais généraux, des dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, d'autre part, la somme des produits d'exploitation, des produits divers dont déduits les charges d'exploitation, les intérêts sur créances douteuses et les charges diverses

encours de crédits à court terme Depuis sa création, les résultats des exercices ne cessent de s'évoluer, ceci est dû principalement à la mise en place, chaque année, des défis plus ambitieux. Actuellement, la BOA Madagascar est composée de 51 agences reparties dans les six provinces. Elle est l'une des institutions financières qui contribuent à la mise en œuvre des stratégies de développement économique du pays, surtout dans le développement rural.

2.2 Option Stratégique

L'option stratégique de la BOA Madagascar s'articule autour des trois axes fondamentaux suivants :

- banque de proximité par l'envergure du réseau et son élargissement progressif, ouverture de nouvelles agences, réactivation d'agences mise en sommeil au lendemain de la privatisation. La proximité est aussi faite à distance par le traitement en temps réel des opérations, grâce à l'interconnexion des agences. Le but étant d'avoir dans un proche avenir, un maillage plus serré ;
- banque tous publics par le développement des activités de micro finance en plus des produits traditionnels aux entreprises, aux institutionnels et aux particuliers ;
- banque innovante, c'est-à-dire une innovation aussi bien sur les produits que les services. Alors, une gamme de plus en plus vaste de nouveaux produits continuera de compléter les activités traditionnelles de la banque.

Section 2 : Le financement de la production agricole

1. Rôles des services d'appui financier

Les services d'appui financier doivent se pencher sur :

- la facilitation de l'accès des éleveurs producteurs au système d'épargne et de crédit. Cela nécessite un échange d'information entre les promoteurs de services financiers et les opérateurs (sensibilisation de tous les acteurs) ;
- l'octroi de crédit doit tenir compte des spécificités techniques de l'élevage (cycle de production, rentabilité et niveaux d'investissement requis). Les institutions financières doivent ainsi considérer les besoins des éleveurs en terme de crédit (montant, durée, fréquence de remboursement, taux d'intérêt) ;
- différentes formes de garanties possibles : caution solidaire au niveau du groupement, fonds de garantie mutuelle ;

- des mesures d'accompagnement techniques pour assurer le renforcement de compétences des éleveurs et le suivi du prêt. Ces mesures permettront de diminuer le risque lié à la défaillance de l'emprunteur ;
- un meilleur suivi des dossiers.

Pour la BOA Madagascar, grâce aux approches utilisées depuis sa création, à savoir l'application du système de Fonds de Garanties Mutualistes et création de société de cautionnement Mutualiste, les résultats en terme de crédit ne cessent de s'améliorer. Quant aux activités de micro finances, les réalisations sur les premières années, c'est-à-dire de l'année 1999 à 2004 de la BOA Madagascar sont les suivant :

- Nombre de Bénéficiaire : 332 481
- Nombre de prêts : 3 791
- Montant : 25,6 millions de dollars US

Le crédit distribué passe de 3,8 millions en 1999 à 6,2 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 72%.

2. Type de financement

D'années en années, le groupe a démarré ses activités en micro finances axées sur le développement rural au niveau de la BANK OF AFRICA Madagascar. Les crédits s'adressent aux agriculteurs exerçant déjà des activités susceptibles d'être financées. A ce titre, elle fournit ses financements selon les activités principales des paysans de la région de son implantation dont les principaux objets sont :

- le crédit de campagne destiné à financer les façons culturelles et l'achat des intrants.
- le crédit de stockage qui permet au producteur d'attendre un meilleur prix sur le marché.
- le crédit d'investissement pour l'acquisition de matériels performants et la construction de bâtiments d'exploitation.
- Les taux à appliquer sont les taux standards des conditions en vigueur, s'il n'y a pas d'indication contraire notifiée par la Direction Générale et le remboursement est fractionné si l'ensemble de l'exploitation du bénéficiaire le permet, soit unique comme le cas de la campagne agricole.
- Les prêts seront couverts non seulement par les garanties réelles et personnelles d'usage, mais également, par l'obligation pour chaque emprunteur d'adhérer

dans un Fonds de Garantie Mutualiste à une hauteur déterminée par la banque, en fonction de risque statistique enregistré dans chaque région.

- Le processus du montage du dossier se passe comme suit : les dossiers sont montés par les agences et transmis à la Direction des Micro finance qui les présentera au comité de crédit. Après notification de l'octroi, l'autorisation de mise en place ne sera délivrée par la direction qu'après constat de la formalisation des contrats et des garanties, du respect des recommandations du comité de crédit ainsi que des autres conditions prévues pour la mobilisation des lignes de crédits et de garanties extérieures.

Elle octroie les crédits à travers les trois mécanismes suivants :

- crédits directs aux exploitants individuels ;
- crédits aux associations ;
- refinancement d'Institution de Micro Finance.

2.1 Crédit direct aux exploitants individuels

Ce type de crédit concerne les exploitants individuels et associations paysannes qui adhèrent à un système de fonds de garantie mutualiste.

Supports administratifs :

- Demande manuscrite de crédit ;
- Demande de crédit individuel ;
- Fiche scoring ;
- Tickets d'autorisation s'il y a accord de la Direction Générale.

Les trois premiers supports servent à la présentation du dossier auprès de la Direction générale accompagnée des pièces habituelles (comptes prévisionnels et autres) ainsi que le score.

Supports juridiques

- Contrat de prêt ;
- Acte de garantie à légaliser et à enregistrer.

Les garanties retenues sont à indiquer dans la convention d'ouverture de crédit, à établir, même si certaines d'entre elle font l'objet d'acte à part.

- Assurance vie ;
- Avenant de transfert de bénéfice ;
- Hypothèque ou promesse d'hypothèque à légaliser et à enregistrer ;
- Nantissement divers à légaliser et à enregistrer.

Cet acte de nantissement doit spécifier au moins

- ❖ Le nombre des animaux ;
- ❖ La localisation du poulailler ;
- ❖ Le nom du tiers détenteur ;
- ❖ La signature de celui-ci ;
- ❖ Gage à enregistrer et à légaliser.

2.2 Crédit aux associations

Les associations ou unions d'associations cautionnées par des agro-industrielles sont la bénéficiaire de ce type.

Supports administratifs :

- Demande manuscrite ;
- Lettre de nomination du président et du trésorier ;
- Demande de crédit (dossier par association) ;
- Note de synthèse pour la présentation consolidée ;
- Ticket d'autorisation s'il y a accord de la Direction Générale.

Support juridique :

- Contrat de prêt à enregistrer et à légaliser ;
- Caution solidaire à légaliser ;
- Fonds de Garanties Mutualistes accompagnées de la liste des participants et le montant à communiquer lors des demandes de tickets ;
- Billet à ordre à timbrer et à enregistrer ;
- Avenant de transfert de bénéfice : assurance de vol et incendie ;

- Autre garanties réelles à enregistrer et à légaliser.

2.3 Le refinancement d'institution de micro finance

La BOA Madagascar soutient les institutions de micro finance face à l'insuffisance de leurs fonds de roulement. Il y a donc une collaboration de la BOA avec ces institutions. Pour cela, certaines procédures sont à respecter.

Supports administratifs :

- Lettre de procuration ;
- Demande de crédit ;
- Note de synthèse de la demande de crédit des Institutions Financières Mutualistes (IFM) ;
- Contrats et formalisation ;
- Saisie autorisation

CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA ZONE D'EXPLOITATION

Section 1 : Ressources physiques

1.- Situation géographique

La commune rurale d'Antanetibe Mahazaza se trouve dans le district d'Ambohidratrimo, dans la partie Ouest de la région d'Analamanga.

Elle englobe les 19 Fokontany suivants : Antanetibe, Ambanimaso, Ambatomboahangy, Ambatombositra, Ambohiboahangy, Ambohitraivo, Ankadisarotra, Antanety, Antoby Atsimo, Antoby Avaratra, Antsahamaina, Merinkanjaka, Bearombola, Ambohidranomanga, Ambohijatovo, Mahazaza, Antaninandro, Ambohidravaka et Miantso.

Sa *superficie* est de 56,2 km².

Surface couverte des forêts : 1873 ha

Surface cultivable (rizière) : 740 ha

Délimitation :

Au Nord : Commune d'Anjanadoria.

A l'Est : Commune d'Ambohimanjaka

Au Nord-Est : Commune d'Ambato

Au Sud : Commune de Mahitsy

A l'Ouest : Commune de Mahabo

Au Sud-Ouest : Commune d'Ampanitokana

2.- Climatologie

La climatologie de la commune ressemble à celle de toutes les communes de la région d'Analamanga.

Il y a deux saisons distinctes dont :

-Au mois d'octobre jusqu'au mois d'avril : saison de pluie

-Mois de mai au mois de septembre : saison fraîche

Section 2 : Ressources humaines

1. Démographie et population

1.1- Effectif de la population

D'après le recensement en février 2004, l'effectif total de la population est de 7777 dont :

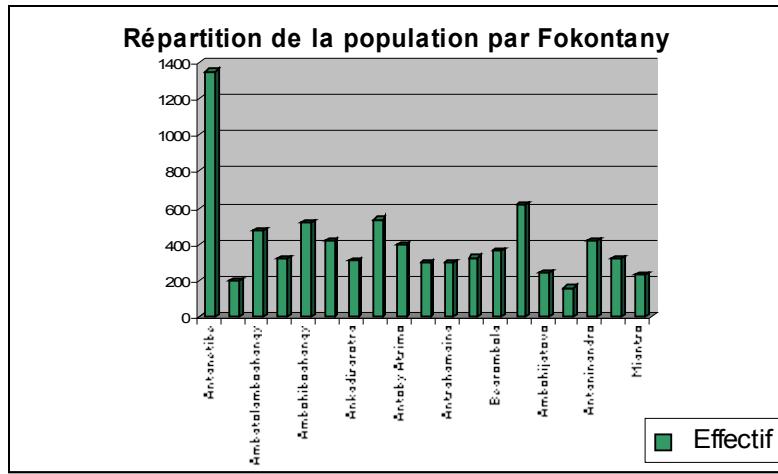
- Masculin : 3 844
- Féminin : 3 933

Tableau n° 1 : Répartition de la population par Fokontany :

Fokontany	Effectif	Pourcentage
Antanetibe	1350	17,36
Ambanimaso	195	2,51
Ambatoboahangy	476	6,12
Ambatombositra	316	4,06
Ambohiboahangy	516	6,63
Ambohitraivo	416	5,35
Ankadisarotra	307	3,95
Antanety	534	6,87
Antoby Atsimo	400	5,14
Antoby Avaratra	297	3,82
Antsahamaina	297	3,82
Merinkianjaka	325	4,18
Bearombola	360	4,63
Ambohidranomanga	614	7,90
Ambohijatovo	245	3,15
Mahazaza	160	2,06
Antaninandro	417	5,36
Ambohidravaka	319	4,10
Miantso	233	3
Total	7777	100

Source : Recensement en février 2004.

Graphique n°1 : Répartition de la population par Fokontany



Le Fokontany d'Antanetibe est le plus peuplé de la commune car 17,36% de la population totale sont concentrés dans ce Fokontany. Le Fokontany de Mahazaza est le moins peuplé car il ne contient que 2,06 % de la population.

1.2 - Structures des ménages par catégorie socio-professionnelle

Les activités principales de la population dans la commune rurale d'Antanetibe Mahazaza sont basées sur l'agriculture et l'élevage. Ces deux activités concernent les 89% de la population.

La majorité des agriculteurs exerce la riziculture suivie de la culture des légumes ainsi que des maniocs, des maïs et des patates douces.

Pour la filière élevage, c'est l'aviculture est la plus répandue dans toute la commune car presque la moitié des ménages, autrement dit, les 40% à 45% sont des éleveurs des poules. C'est la raison pour laquelle qu'elle est appelée « commune des pondeuses ».

L'artisanat comme la forge artisanale et la menuiserie ainsi que les activités de commerce et d'enseignement sont exercées par certains ménages.

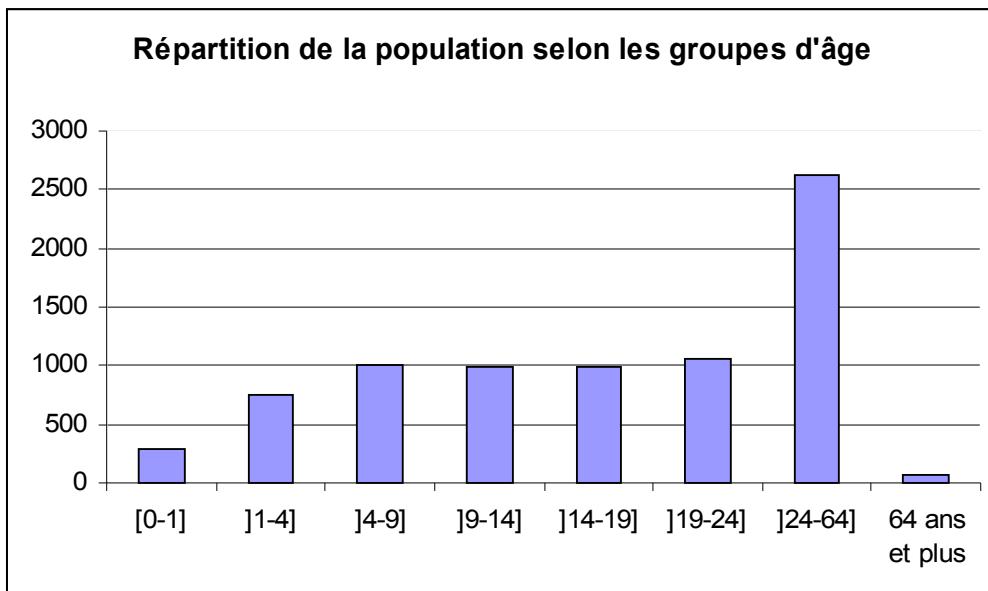
On peut dire alors qu'à l'instar des autres communes, la commune d'Antanetibe-Mahazaza présente une pluralité d'activités selon les compétences et ressources financières de chaque ménage.

1.3.- Répartition de la population par groupes d'âges

Tableau n°2 : Répartition de la population par groupes d'âges

Groupe d'âge	Effectifs
[0-1]	292
]1-4]	750
]4-9]	998
]9-14]	986
]14-19]	996
]19-24]	1 057
]24-64]	2 625
64 ans et plus	73
Total	7 777

Source : Recensement, février 2004



La majorité de la population dans la commune d'Antanetibe-Mahazaza est encore jeune. 33,75 % sont entre 24 et 64 ans. On peut dire alors c'est une population majoritairement active c'est-à-dire en plein âge d'activité. Seul une minorité se trouve dans le groupe de 64 ans et plus c'est-à-dire qui n'est plus parmi la classe de la population active.

2.- Structure économique

2.1 L'agriculture

La commune rurale d'Antanetibe-Mahazaza est une commune à vocation agricole. On y trouve des diversifications des cultures, à savoir les cultures à cycle court comme le riz, les haricots, les petits pois, les maïs ainsi que les manioc. Il est à remarquer que les maïs qu'ils cultivent constituent l'une des matières premières pour les provendes des poules. Par ailleurs, les engrains générés de l'élevage consistent à être utilisés pour l'agriculture.

L'agriculture et l'élevage s'attachent donc l'un de l'autre pour la commune.

2.2 Production de l'élevage

Antanetibe- Mahazaza, l'une des villes réputées « villes des pondeuses », connaît un très grand développement de la production jusqu'à l'année 2003. Elle fournissait 60000 œufs par jour et presque les 65 à 70% de la population sont des éleveurs des pondeuses.

Les années 2003 – 2004 ont marqué un grand tournant à l'élevage de poules pondeuses à cause de la maladie de Marek qui sévit la production. C'est pourquoi actuellement, la production va diminuer jusqu'à 20000 œufs par jour et les éleveurs ne représentent que 40 à 45 % de la population totale.

Après l'attaque de cette maladie, l'introduction d'un poussin de un (1) jour est interdite dans la zone d'élevage. Le cycle d'exploitation commence à partir du deuxième mois des poulettes.

2.2.1 Marché intérieur

Pour la filière pondeuse, le cycle d'exploitation s'étend sur une durée plus longue c'est-à-dire de 70 à 140 semaines, suivant le taux de ponte et le marché peut couvrir des régions plus vastes. Les zones de vente, souvent très loin de la zone de production,dépendent de l'état des routes.

2.2.2 Les atouts de l'élevage

Pour le cas des éleveurs à Madagascar, les atouts de l'aviculture sont les suivantes :

- existence sur place de l'essentiel des intrants alimentaires ;
- conditions climatiques favorables à l'élevage avicole ;

- existence de plusieurs pharmacies vétérinaires et dépôts de médicaments vétérinaires et de plusieurs vétérinaires qui ont de longues expériences sur les pratiques d'élevage de ce type ;
- production des géniteurs commerciaux par les accouveurs ;
- forte demande sur le marché intérieur liée à l'urbanisation ;
- les organismes d'appui à la filière comme la MPE ou Maison du Petit Élevage permettant de mener à bien la professionnalisation ;

2.2.3 Les faiblesses de l'exploitation

Malgré la présence de ces atouts pour l'élevage, on relève des faiblesses qui sont :

- concurrence rude avec les gros éleveurs et les industriels de l'agroalimentaire (cas de maïs particulièrement) ;
- difficulté financière de petits éleveurs à en constituer des stocks suffisants en temps opportun.
- mauvaise circulation des informations sur la localisation, tonnage et évolution des prix des produits ;
- couverture sanitaire incomplète et d'efficacité limitée (manque de rigueur dans l'application de protocoles vaccinaux et la réalisation des désinfectants) ;
- irrégularité de la disponibilité de maïs, instabilité du prix ;
- prix non accessible aux producteurs ;
- inaccessibilité d'aliments dans certaines régions.
- les zones d'intervention des organismes de développement de l'élevage ne couvrent pas tout le territoire ;
- approche assez individualiste des producteurs ;
- maîtrise imparfaite des techniques d'élevage semi-intensif (productivité instable),
- irrégularité de la qualité et de la disponibilité des aliments et matières premières destinées aux animaux ;
- insuffisance des infrastructures techniques en aval de la production.

2.2.4 Principal client-consommateur

La production reste concentrée dans la région d'Antananarivo. Les données disponibles montrent que 80% des livraisons sont concentrées à Antananarivo et le

reste se repartit entre Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga, Toamasina et Toliary.

2.3 Marché extérieur

Le volume des exportations est tributaire des disponibilités au niveau des clients à l'extérieur du Pays et des espaces de frêt aérien disponible.

2.3.1- Opportunités

Les opportunités de l'élevage face aux concurrents à l'extérieur sont :

- développement du COMESA (objectif d'union douanière à court terme avec un marché potentiel de 400 millions d'habitants) ;
- possibilité d'augmentation de viande de volaille sur le marché régional (Comores, Pays d'Afrique) ;
- disponibilité de matériels génétiques performants à l'importation ;
- existence des différents organismes d'appui ;
- insularité du pays limitant l'introduction de différentes maladies avicoles.

2.3.2 Contraintes

Le manque de disponibilité des poussins constitue un goulot d'étranglement pour l'élevage avicole moderne des autres régions. Il augmente le coût de production, avec une répercussion certaine sur le marché. Pour cela, une bonne organisation des producteurs permettrait de grouper les commandes et de commander à temps.

De plus, les contraintes suivantes sont à relever :

- les prix des intrants importés sont instables (hausse de prix des produits vétérinaires) ;
- concurrence de pays riverains ;
- menace des maladies de Gumboro, Marek, Newcastle et Grippe aviaire ;
- Faiblesse de la consommation per capita (pouvoir d'achat) ;
- mauvais état des infrastructures (routes, électrification, télécommunication), d'où limite de la communication des actions entreprises et des informations entre chaque région qui engendre à son tour une augmentation des coûts et rend difficiles ou impossibles certains projets ;
- irrégularité de l'offre sur le marché ;

- marché non organisé ;
- choix de spéculation ne correspondant pas au marché local existant.
- embargo sur les produits des animaux.

Deuxième partie :

La conduite de l'élevage des poules pondeuses

Deuxième partie : La conduite de l'élevage des poules

L'élevage de poules pondeuses est très apprécié parce que c'est une espèce à cycle court et très prolifique. De plus c'est une entreprise qui ne nécessite que peu d'espace et d'investissement et on peut bien exercer avec d'autres activités. De ce fait, il exige, d'une part l'application précise de technique diverse et d'autre part, une bonne gestion économique afin d'assurer les conditions de production les plus satisfaisantes possibles et la rentabilité de l'exploitation.

Avant de se lancer dans un investissement dans le domaine des poules pondeuses, des dispositions doivent être prises, à savoir :

- choisir les bonnes souches à acheter ;
- associer au local d'élevage un lieu de stockage ;
- contrôler l'eau destinée à abreuver les poules ;
- donner le régime alimentaire adéquat au type d'élevage effectué ;
- séparer les poules selon les générations ;
- gérer l'éclairage et la luminosité ;
- contrôler la température ;
- tailler le bec des poules (débecquage) ;
- changer régulièrement la paille du poulailler.

CHAPITRE I : LES INFRASTRUCTURES

La rentabilité de l'élevage des pondeuses dépend de la mise en place des infrastructures appropriées à la maîtrise pathologique des poules et de leur croissance. Établir les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses dans le système d'élevage afin de les protéger et d'éviter les disparités de concurrence entre producteurs devient donc une nécessité pour les éleveurs. Il est évident alors que tout animal doit bénéficier d'un logement, d'une alimentation suffisante qualitativement et quantitativement et de soins appropriés à ses besoins.

Section 1 : Le poulailler

1. Forme du bâtiment

La construction d'un poulailler doit suivre une certaine norme. Il doit être bien aéré pour empêcher toute humidité.

L'ouverture doit être perpendiculaire au sens du vent dominant et qu'il peut rendre aux animaux de vivre à l'aise quant à sa surface.

Le climat équatorial entraîne une création d'une ventilation maximale par des grandes ouvertures pour lutter contre l'excès de l'humidité et de chaleur.

Les différents bâtiments qui constituent le poulailler sont :

- La poussinière ou poulailler de démarrage.
- Le poulailler poulette.
- Le poulailler de ponte.
- L'atelier et magasins de stockage

Le plancher doit être facile à nettoyer c'est-à-dire qu'on peut déplacer et enlever les fientes.

Le mur est solide pour protéger contre des prédateurs et faciliter l'entrée et la sortie d'air. La porte solide si possible fermée à clé cadenas pour éviter le vol.

La toiture protège contre la pluie, non accessible aux prédateurs et protège contre la chaleur.

Le poulailler doit être surélevé (sur pilotis) 40 cm au-dessus du sol (nettoyage sous le poulailler possible et empêche les rats de niche. On doit prévoir un endroit où les poules peuvent se tenir à l'ombre.

2. Rôle du poulailler

Le poulailler a pour fonction principale de protection contre les prédateurs, le vol, le soleil et la pluie. Avec un poulailler, le danger extérieur est diminué, mais il vient de l'intérieur (maladies).

Pour cela, il est nécessaire que le poulailler soit favorable aux conditions climatiques du lieu de son emplacement. Il faut séparer les poussins des poulettes et des pondeuses.

Pour certains grands éleveurs, dans les locaux d'élevage, il y trois types de poulaillers selon l'âge des poules.

Tout d'abord, il y a le poulailler de démarrage qui est destiné à recevoir les jeunes poussins. Pour ce type, le chauffage et la lumière sont l'installation la plus indispensable de ces poussinières car les poussins ont besoin de manger même pendant la nuit. Cette poussinière est à 4 murs et avec quelques fenêtres. Les animaux y séjournent du premier à la dixième semaine.

Densité : Première semaine : 30 poussins pour 1 m²

Deuxième semaine : 15 poussins pour 1 m²

Température : Première semaine : 35°C –32°C.

Cette température est à diminuer de 2 ° C par semaine dès la cinquième à la sixième semaine.

Lumière : De 24 sur 24 heures afin que les poussins mangent le matin, le soir et la nuit.

Ensuite, il y a le poulailler de transition où les poulettes y séjournent de l'âge de 2 mois jusqu'à l'entrée en ponte c'est à dire, au cinquième mois. Pendant cette période, il faut leur donner des vermifuges.

Densité : 15 poulettes par m²

Enfin, c'est le poulailler de ponte qui devrait être sain, bien aéré et bien éclairé naturellement et artificiellement.

Densité : 4 à 5 poules par m²

Le ramassage des œufs est de 2 fois par jour.

3. Emplacement

L'emplacement des poulaillers se situe dans :

- Un endroit facile à garder ;
- A l'abri des vents trop forts c'est-à-dire, le côté largeur face aux vents dominants ;
- A l'abri des inondations ;
- Dans un environnement calme ;
- Et, à l'abri d'incendie.

4. Environnement

L'environnement doit être :

- A l'accès interdit aux autres animaux pour éviter le risque d'introduction de maladie ;
- Pas de bruit ;
- Accès interdit à toute personne étrangère ;
- En dehors du moment de vaccination et de traitement, personne d'autre que celle qui s'occupe de l'élevage tous les jours ne doit entrer dans le poulailler ;
- Toute personne qui entre dans l'enceinte du poulailler doit désinfecter ses semelles dans le pedilure (eau de javel 10%) devant la porte.

5. Suivi et entretien

Il faut surveiller en permanence, nettoyer, désinfecter, bien alimenter les poules.

Pour cela, il faut :

- Vérifier le bon état et l'herméticité de la clôture.
- Ouvrir le poulailler le plutôt possible, observer les animaux qui sortent.
- Inspecter l'intérieur du poulailler, compter les animaux, noter les faits inhabituels.
- Isoler les malades.
- Enlever les morts.
- Vider les mangeoires et les nettoyer.
- Distribuer la nourriture et observer les animaux pendant qu'ils mangent : présence au bac et appétit.

- Vider les abreuvoirs et les nettoyer à l'extérieur de l'enceinte du poulailler, le remplir avec de l'eau propre.
- Inspecter les pondoirs, collecter les œufs, compléter la litière des pondoirs si nécessaire, noter les faits inhabituels.
- Toujours fermer la clôture soit à l'entrée, soit à la sortie. Toujours passer les pieds dans le désinfectant.
- Il ne faut pas oublier de peser la poule par semaine pour le suivi de sa croissance.

Le débecquage :

Le débecquage est recommandé afin d'éviter le cannibalisme et le gaspillage d'aliment.

Afin d'éviter un stress important et d'obtenir une interruption de la croissance le plus faible possible, les animaux doivent être dé becqués soigneusement aux alentours de six (6) à dix (10) jours d'âge. Si le débecquage a été correctement effectué, il ne sera pas nécessaire d'intervenir plus tard.

Section 2 : Les matériels nécessaires à la conduite de l'élevage des poules pondeuses.

1. La mangeoire :

L'emplacement de la mangeoire doit être à l'abri de la pluie. La norme⁸ établie par les techniciens est la suivante :

Poussins : 2,5 cm par poussin ; hauteur : 30cm

Poulettes : 7,5 cm par poulette, hauteur :10cm

Pondeuses : 15 cm pour une pondeuse, hauteur :15 cm

2. L'abreuvoir

L'abreuvoir est un récipient servant à donner à boire aux animaux placés sur une fosse à déjection, dans un souci de lutte contre l'humidité et placé à une hauteur telle que les animaux ne puissent arroser l'alentour.

Il y a deux types d'abreuvoir :

- Abreuvoir circulaire

⁸ Tsara ho fantatra momba ny fiompania akoho manatody lava.

- Abreuvoir linéaire de 2 à 2,5 m

On a besoin de 2 abreuvoirs de 3 cm de hauteur pour 100 poussins et 4 abreuvoirs pour 100 poulettes et pondeuses.

3.- Le pondoir

Le pondoir est un nid où les poules pondent des œufs. Il doit être nettoyé, désinfecté, désinsectisé au moment où l'on donne à manger aux poules. Le nombre de pondoir est en fonction de la concentration de la bande claire.

La norme est de 1 nid pour 5 poules et un pondoir pour 6 à 15 nids.

Il y a trois types de pondoir :

- Pondoir à étages ;
- Pondoir sans étage ;
- Pondoir au sol.

4. La litière

4.1. Qualités recherchées

Une bonne litière doit être sèche et absorbante. Ces qualités sont conditionnées par la ventilation et la densité des oiseaux au m² par la sécheresse et par les matériaux employés pour le pouvoir absorbant.

4.2. La litière montée ou semi-permanente

Dans les poulaillers des pondeuses, la litière est très épaisse (30 cm) et laissée en place toute la saison.

L'aviculteur doit savoir maintenir sa litière en parfait état, détecter les maladies et leur éclosion et empêcher leur propagation.

5. Les désinfectants

Les désinfectants servent à protéger le poulailler contre l'entrée des microbes et certaines maladies infectieuses pour les poules.

On utilise souvent l'eau de javel et il ne faut pas oublier de tremper les pieds dans un désinfectant avant d'entrer dans le poulailler et de pulvériser le poulailler et le sol.

CHAPITRE II : LES DONNEES TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION

Pour favoriser la vie, la croissance, la ponte et la résistance contre différentes maladies, il faut, d'une part donner aux poules les aliments convenables aussi bien en qualité qu'en quantité. D'autre part, le traitement et la prévention à l'aide des vaccins contre certaines maladies constituent des paramètres techniques pour assurer la rentabilité de l'exploitation.

Section 1 : Alimentation et énergie

A part des aliments nécessaires pour les pondeuses, l'eau est absolument indispensable. On note un besoin journalier en eau de deux (2) litres pour dix (10) poules et quatre (4) litres pendant la saison sèche.

Si les mesures ou normes d'aliments d'une poule sont respectées, elles pondront normalement et à temps. Par contre, la mauvaise alimentation entraîne :

- Retard de croissance
- Faible résistance aux maladies
- Retard d'entrée en ponte
- Chute de ponte
- Intoxication due à l'élévation de sel, par exemple

Ne jamais, changer subitement les aliments des poules, il faut les habituer petit à petit aux aliments nouveaux.

1. Dépenses alimentaires

Avant d'évaluer financièrement les dépenses en aliments, il s'avère indispensable de déterminer les quantités des aliments indispensables selon la catégorie des poules.

1.1. Quantités des aliments nécessaires

Le tableau suivant détermine les quantités des aliments nécessaires durant le cycle d'exploitation d'un élevage.

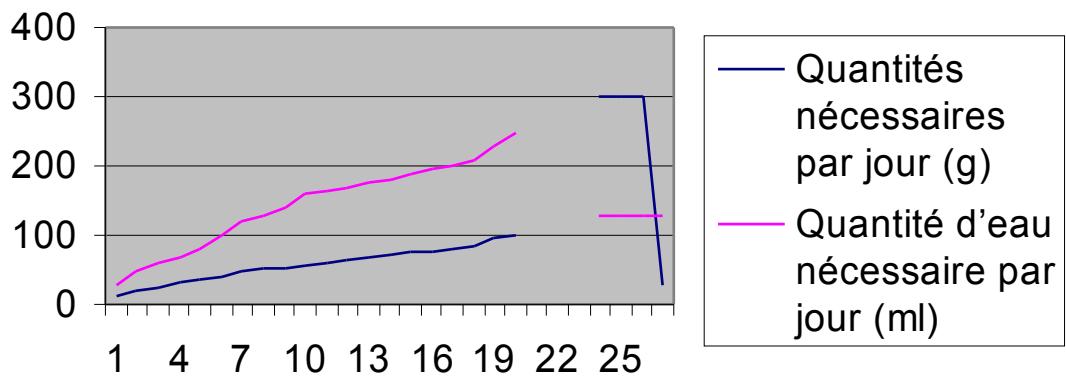
Tableau n°3 : Les quantités des aliments nécessaires

Semaine	Poids	Quantités nécessaires par jour (g)	Quantité d'eau nécessaire par jour (ml)
1		11	30
2		19	50
3		25	60
4	290	31	70
5	380	37	80
6	470	42	100
7	560	47	120
8	650	51	130
9	740	54	140
10	830	58	160
11	920	61	165
12	1000	64	170
13	1080	68	175
14	1160	71	180
15	1250	75	190
16	1320	78	195
17	1400	81	200
18	1480	84	210
20	1700	95	230
22	1800	100	250
24	1900	100	250
26	1950	100	250
28	2000	100	250
30	2050	130	300
35	2100	130	300
40	2150	130	300
72	2200	130	30

Source : Tsara ho fantatra momba ny fiompiana akoho manatody lava.

Graphique n°3 : Quantité des aliments nécessaires

Quantité des aliments nécessaires



La quantité d'aliments et la quantité d'eau nécessaire par jour augmente avec l'âge des poules pour atteindre un certain niveau appelé : pic

1.1.1. La provende : la provende est un ensemble des aliments mélangés.

Les mélanges nécessaires aux aliments sont :

- 65% de glucide donnant la force et énergie. On la retrouve dans les aliments : sorgho, maïs, coque de riz, riz et des tubercules comme le manioc, les patates et les pommes de terre.
- 30% de protide qui donne des muscles et assure la croissance des poulettes.
 - Animaux : termites, fumé de poisson, crevettes, farines de son.
 - Végétaux : tourteaux d'arachide, tourteaux de caprin, tourteaux de soja.
 - Céréales
- 5% de sels minéraux (en petite qualité mais très importants) : sel , farine d'os, coquille d'œufs, coquillage (calcium) qui a un rôle important dans la fabrication du squelette chez les poussins et de production de coquille chez les poules pondeuses.

1.1.2. Le CMV (Concentrés Minéralisés Vitaminées), lysine, méthionine (minéraux et 1 vitamines).

1.1.3. Les Herbes : feuillage vert, restes des fruits

1.1.4 Les concentrés : Besoins en vitamines, oligo éléments et sels minéraux.

Avantages :

- Rendement accru
- Meilleure qualité de la production
- Élimination des risques des maladies de carence.
- Augmentation de la résistance aux maladies infectieuses.

Tableau n°4 : Les besoins alimentaires suivant l'âge des poules

Aliments	Poussin (1 à 8 semaines)	Poulette (8 à 20 semaines)	Pondeuse
Force et énergie	2000 – 2900	2700 – 2750	2650 – 2800
Protéine brute	18,5 - 20	15 - 16	16 – 19
Lysine	1	0,7	0,65 – 0,85
Méthionine	0,4 – 0,5	0,35 – 0,45	0,35 – 0,55
Calcium	1	0,8 – 1	3,5 – 4,2
Phosphore	0,3 – 0,45	0,3 – 0,45	0,3 – 0,45
Sodium	0,2 – 0,3		

Source : Tsara ho fantatra momba ny fiompaniana akoho mpanatody lava

Les poules ont besoins de composition d'aliments qui apportent de l'énergie et force pour leur croissance.

1.2. Dépenses alimentaires

Les dépenses alimentaires constituent des dépenses en provende, en vitamine en CMV et en Concentrés. La quantité d'aliments nécessaires par jour par pondeuse est de 120 à 140 g.

Durant un cycle d'exploitation, la dépense alimentaire pour une pondeuse peut atteindre 13000 Ariary. Cette somme peut être variable suivant les prix des composantes utiles en alimentation et de la rareté de ces produits selon la saison et même la pénurie.

2. Eclairage

On a besoin à la fois :

- De l'éclairement naturel, c'est-à-dire de l'éclairement par les fenêtres. Pour ce type, la surface éclairante optimum étant le dixième (1/10 ème) de la surface du bâtiment.
- Et, de l'éclairement artificiel par lampes est aussi primordial à la conduite de la programmation lumineuse surtout pour les poulettes.

Il faudrait dépoussiérer les lampes et déflecteur au moins une fois par mois.

Tableau n°5 : Durée de l'éclairement de l'ampoule et lumineuse selon l'espacement des ampoules :

Semaine	Durée (heures)	Puissance (watts/ m ²)
1	23	3 - 4
2	20	3
3	17	3
4	15	3
5	13	2
6 – 17	12	2
18	13	3
19	14	3
20	14,5	3
21	15	3
22	15,5	3
23	16	3

Source : CITE, Atelier sur les poules pondeuses à Ambatolampy.

Section 2 : Maîtrise sanitaire et médicale

1. Les maladies fréquentes chez les volailles

Les poules comme les autres volailles sont très sensibles à des maladies.

Certaines de ces maladies les affectent dès qu'elles sont encore petites. Les autres sont transmises lors des contacts avec les volailles malades ainsi que des microbes.

Les maladies sont surtout contractées à partir :

- D'un mauvais conditionnement
- Du manque de tranquillité des volailles
- D'un manque d'hygiène
- D'un manque de respect des normes

Elles se manifestent par l'existence de virus, de bactéries ou d'une mauvaise alimentation.

Tableau n°6 : La liste des maladies fréquentes chez les volailles

Préventions	Traitements	Maladies
- Isoler les nouveaux, malades. - Ne pas faire couver les œufs des poules malades, isoler les poules malades, nettoyer tous les jours les poulailers. - Détruire les morts ou consommer si la viande est « saine ».	Antibiotique en poudre de médicaments dans l'eau (oxytétracycline, sulfamide, pénicilline)	Peste ou maladie de Newcastle
		Bronchite infectieuse (corona virus)
		Maladie respiratoire chronique (Mycoplasme galliseptum)
		Corysu (Haemophilis)
-Vacciner contre le choléra.	Antibiotiques sulfamides	Le choléra : vient du microbe : pasteurella multorida
- Traiter souvent 2 ou 3 fois par an. - Bien nettoyer les poulailers - L'eau et les aliments toujours propres	- Poudre à mélanger à l'eau ou aux aliments (1comprimé pour 2 kgs). - Comprimé vermifuge	Vers parasites
-Nettoyer souvent les poulailers -Isoler les malades -Vacciner : TAD variole - Avant l'arrivée de la maladie, il faut utiliser 100 doses en 2 heures. - Brûler les croûtes	Appliquer de l'huile sur les croûtes pour les enlever facilement, appliquer ensuite des désinfectants (mercure au chrome) ou des	Variole

(vecteur du virus)	antibiotiques	
	Anticoccidiens pendant 5 jours (eau de bassin).	Coccidiose
- Nettoyer souvent les poulaillers. - Changer souvent les litières. - Nettoyer les pondoirs.	-Appliquer le pétrole, K-O trine sur le pourtour des yeux. - Poudre insecticide : application directe (poudrage) ou en pulvérisation. - Traiter aussi le poulailler et le sol recommencer à 15 jours d'intervalle.	Parasites externes
-On n'introduit pas de poule d'un autre village en cas de période de maladie dans la région. -En cas d'introduction d'une poule en période de maladie, l'isoler dans une cage pendant deux semaine avant de la mettre avec les autres poules, et les vaccins si elle ne présente pas de signes de maladie. -La vaccination demande beaucoup d'organisation car elle doit être faite rapidement car le vaccin se conserve mal après ouverture (délai d'immunisation : 15 jours).		Typhose / pullorose qui vient de salmonella

2. Les vaccins et autres médicaments nécessaires

2.1. Les vaccins

Les vaccins sont des substances qui servent à prévenir les poules à certaines maladies.

2.1.1 Les cinq règles de vaccination:

1. Vacciner avant l'arrivée « habituelle » de la maladie (avant le début de la saison sèche).
2. Ne pas vacciner des poules malades.
3. Utiliser un bon vaccin.
 - Vaccin contre une seule maladie
 - Bien conservé (au froid entre 4°C et 8 ° C pour l'intérieur, utilisation de frigo).
 - Pas périmé (vérifier la date de péremption).
4. Nettoyer, désinfecter le matériel d'injection
5. Vacciner toutes les poules.

Il est à noter qu'il existe des vaccins qu'on mélange avec de l'eau à boire (par les poussins : eau propre non javellisé) et des vaccins injectables pour les adultes.

2.1.2 Période de vaccination

La période de la vaccination dépend de la catégorie des poules et la durée de son immunité.

Tableau n°7 : La période de vaccination

Période	Vaccins	Maladies
5 ^{me} jour	Varavia	Variole
8 ^{me} jour	Marek	Marek
11 ^{ème} jour	Gumboro	Gumboro
18 ^{ème} jour	Gumboro	Gumboro
1 ^{er} mois	H 120	Brochite infectueuse
1 ^{er} mois et une semaine	Avichol	Choléra
1 ^{er} mois et 10 jours	Pestavia	Peste

2 ^{ème} mois	H 120	
4 ^{ème} mois	Avichol	
4 ^{ème} mois et demi	H 120	
7 ^{ème} mois	Avichol	
10 ^{ème} mois	Pestavia	

Source : Tsara ho fantatra momba ny Fiompiana akoho manatody lava.

Les poules sont susceptibles à certaines maladies, alors pour les protéger contre ces maladies, il y a des vaccins à utiliser suivant leur âge.

2.2. Autres médicaments nécessaires :

- L'antistress est une vitamine à utiliser avant et après la vaccination ou autres médicaments de prévention.
- Au troisième ou quatrième jour : complexe vitaminé (polyvitamine).
- Au vingt et quatrième jour : anticoccident : trois (3) jours successifs, à revenir par quinze (15) jours, jusqu'à son troisième mois si les poules sont saines.
- Deuxième au troisième mois : vermifuge.
- Antiparasite.

Règlement à suivre concernant les médicaments traitements

- Mélanger les médicaments à de l'eau non javellisée.
- Utiliser les médicaments à bonne dose, en fonction du poids et de l'âge.
- Dès l'apparition de signes de maladies, utiliser rapidement les médicaments (à temps).
- Respecter la durée de traitement préconisée.

Tableau n° 8 : Prophylaxie médicale et nutritionnelle suivant l'âge des poules

Age	Prophylaxie médicale	Prophylaxie nutritionnelle

Au couvoir	Vaccination Marek	
1 ^{er} jour	Vaccination Peste	COVIT et Antitox
8 ^{ème} jour	Vaccination Gumboro	COVIT et Antitox
15 ^{ème} jour	Rappel vaccination Gumboro	Vitaflash ou COVIT et Antitox
30 ^{ème} jour	Rappel vaccination Peste	COVIT et Antitox
5 ^{ème} semaine	Vaccination Choléra	Vitaflash ou Polyvit
6 ^{ème} semaine	Vaccination Variole , TAD Pox	COVIT et Antitox
7 ^{ème} semaine	Vermifuge : Levamisole 20%	
8 ^{ème} semaine	Rappel vaccination Peste	
9 ^{ème} semaine	Rappel vaccination Choléra	
16 ^{ème} semaine	Vermifuge : Levamisole 20%	
18 ^{ème} semaine	Rappel vaccination Peste	
20 ^{ème} semaine		
25 ^{ème} semaine	Vermifuge : Pipéral	
34 ^{ème} semaine	Vermifuge : Pipéral	
41 ^{ème} semaine	Vermifuge : Lévamisole	
42 ^{ème} semaine	Rappel vaccination Peste	COVIT et Antitox
50 ^{ème} semaine	Vermifuge : Pipéral	
58 ^{ème} semaine	Vermifuge : Pipéral	
66 ^{ème} semaine	Vermifuge : Lévamisole,	COVIT et Antitox
68 ^{ème} semaine	Flubémol	
72 ^{ème} semaine	Rappel vaccination Peste Vermifuge : Pipéral	

Source : Nutrivet

Troisième partie :

**Évaluation financière et
économique du projet**

Troisième partie : Évaluation financière et économique du projet

A l'instar des autres projets de développement, ce projet a une importance financière et économique. Les projections financières sont calculées à partir de l'étude de l'évolution du cheptel de l'élevage en y évoquant les dépenses générées durant le cycle de l'exploitation, à savoir : les prix d'achats des poussins, les aliments nécessaires pour les poussins, lorsqu'ils sont au stade de poulettes et surtout pour les pondeuses.

Sur le plan économique, l'étude des impacts du projet pour les éleveurs, ensuite, pour la commune et même pour toute la région d'Analamanga prend une place primordiale.

CHAPITRE I : PROJECTION FINANCIERE

Les paramètres techniques suivants sont très importants pour les calculs :

- Paramètres techniques : taux de ponte, nombre d'œufs pondus par poule, consommation d'aliments, consommation par œufs et le taux de mortalité
- Paramètre des structures de production : âge d'entrée en ponte et âge de réforme.

Section 1 : Les investissements

1. Fonds de roulement initial

Le fond de roulement ou FR sert à financer la partie stable du besoin en fonds de roulement ou BFR qui correspond aux éléments indispensables pour démarrer et maintenir le cycle d'exploitation de l'élevage.

Autrement dit, le fond de roulement initial c'est la somme nécessaire pour acquérir le cheptel de départ et couvrir les frais avant les premières recettes suffisantes pour assurer le fonctionnement des projections d'investissement avec les coûts réputés en apport de prometteur et crédits nécessaires.

Ici, le fond de roulement initial consiste à

- l'achat des poulettes ;
- l'achat des matériels indispensables à la conduite de l'élevage, à savoir la construction des poulaillers, les mangeoires, les abreuvoirs, les pondoirs,.... ;
- financement des besoins en aliments ;
- l'achat des médicaments et vaccins nécessaires ;
- les frais de transport ainsi que
- le payement des salaires des ouvriers.

Et c'est seulement après qu'elle pourra vendre sa production aux clients et enfin de faire payer. Un certain nombre de dépenses générées par l'activité précèdent les recettes issues des ventes. C'est parce que les décaissements précèdent les encaissements qu'il existe un besoin de financement.

2. Plan de financement

Ce besoin de financement se renouvelle sans cesse au cours du cycle d'exploitation. Il est stable dans le temps pour un niveau d'activité constant.

Si le fond de roulement est suffisamment important pour financer l'intégralité du besoin de fond de roulement, alors l'éleveur possède d'une Trésorerie Nette (TN) positive.

A l'inverse, si le BFR est supérieur au FR, l'éleveur a recours à des ressources « à court terme » pour financer une partie du BFR. Ces ressources « à court terme » sont des passifs de Trésorerie.

Le financement débute toujours au démarrage du cycle d'exploitation et se renouvelle lors de l'introduction du nouveau cheptel c'est-à-dire après la réformation des anciennes poules.

Le remboursement de crédits doit être fixé suivant les accords entre l'emprunteur et le prêteur faits lors du montage des dossiers.

Section 2 : Evolution du cheptel

1. Evolution du cheptel avicole et besoin en aliments :

La quantité d'aliments nécessaire dépend de l'évolution de poules et leur croissance.

Voici quelques indicateurs de l'élevage :

Age de début de ponte : 20 à 22 semaines

Poids corporels au 20^{ème} semaine : 1700 grs

Pic de ponte : 26 à 28 semaines

Période de pic de ponte : 2 à 3 mois

Poids moyens de l'œuf : 60 grs

Taux de ponte à 72 semaines : 70 à 75 %

Poids corporels à 72^{ème} semaines : 213 à 225 grs.

Soit un cheptel compté de 5000 têtes de poussins de 1 jour, le tableau ci-dessous indique son évolution avec la dépense alimentaire indispensable pour un cycle d'exploitation :

Tableau n°9 : Evolution de cheptel et besoin en aliments

CHEPTEL	Effectifs	Quantité*	Prix unitaire(en Ariary)	Total(en Ariary)
Poussins de 1 jour à un mois	5 000	0,6	700	2 100 000
	5 000	0,6	700	2 100 000
Poulettes de 2 mois à 3 mois	5 000	1,05	700	3 675 000
	5 000	1,65	700	5 775 000
	5 000	2,1	700	7 350 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
Pondeuses 1er mois	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	3,6	700	12 600 000
	5 000	2,85	700	9 975 000
	5 000	2,85	700	9 975 000
	5 000	2,85	700	9 975 000
	5 000	2,85	700	9 975 000
	5 000	2,85	700	9 975 000
	5 000	48,3		169 050 000

* Quantité : en kg par mois par tête.

D'après ce tableau, on peut dire que si l'on suit les normes établies, la dépense alimentaire peut être s'élever à 169 050 000 Ariary.

2. Évolution de cheptel avicole et de la production

La production en œufs varie suivant la période de ponte et la croissance des poules dues aux respects des normes établies pour les aliments nécessaires.

Le ramassage des œufs dans le poulailler est de deux fois par jour.

Tableau n°10 : Evolution de cheptel avicole et de la production

		PRODUCTION				
Pondeuse	Effectifs	Taux de ponte	Nombre d'œufs	Commercialisable(*)	Prix unitaire (en Ariary)	Total (en Ariary)
1er mois	5 000	60%	90 000	85 500	180	15 390 000
2ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
3ème mois	5 000	98%	147 000	139 650	180	25 137 000
4ème mois	5 000	98%	147 000	139 650	180	25 137 000
5ème mois	5 000	98%	147 000	139 650	180	25 137 000
6ème mois	5 000	98%	147 000	139 650	180	25 137 000
7ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
8ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
9ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
10ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
11ème mois	5 000	80%	120 000	114 000	180	20 520 000
12ème mois	5 000	75%	112 500	106 875	180	19 237 500
TOTAL			1510500	1 434 975		258 295 500

* Le taux de casse est de 5%

Revenu annuel en commercialisation.

- Des œufs est de 258 295 500Ariary

Des poules reformées 25 000 / unité x 5 000 =125 000 000 Ariary

Section 3 : Compte de gestion

1. Les Charges

Dans le calcul des charges, les éléments suivants sont à retenir :

- L'achat des souches (poussins d'un jour).
- Passation de la commande.
- Entretien et réparation du poulailler.
- Transports.
- Alimentations électriques.
- Rémunération du personnel.
- Alimentation,
- Application des traitements préventifs.
- Autres produits vétérinaires
- Charges du personnel
- Impôts et taxes
- Remboursement de crédit

2. Les recettes

Les recettes sont calculées à partir de :

- Vente des œufs.
- Vente des engrangés générés par les poules.
- Vente des poules en fin de période de pondaison (poules réformées).

Tableau n°11 : Compte de gestion

Dépenses	Montant (en Ariary)	Recettes	Montant (en ariary)
Entretien et réparation du poulailler.	7 000 000	Vente œufs	258 295 500
Transports.	2 160 000	Vente des poules réformées	125 000 000
Alimentations électriques.	1 994 000	Vente des fumiers	510 000
Achat de poussins d'un jour	8 000 000		
Alimentation	169 050 000		
vaccins et médicaments	62 500 000		
Charges du personnel	7 284 000		
Impôts et taxes	300 000		
Autres charges externes	600 000		
TOTAL	248 728 000		383 805 500
Bénéfice (Recettes - Dépenses)	134 067 500		

D'après ce tableau, l'élevage des 5000 pondeuses apporte un revenu annuel de 134 067 500 Ariary. On peut dire donc que c'est une filière rentable.

CHAPITRE II : EVALUATION ECONOMIQUE DU PROJET

Economiquement, elle est une filière porteuse. De plus, l'augmentation de la demande en produits avicoles intermédiaires par les pâtissiers, les restaurants, les gargotes et l'organisation de la professionnalisation rendent le projet plus rentable.

Section 1: Pour les éleveurs

1. Production envisagée

1.1. Production en œufs :

Pour une production normale, la production annuelle en œufs pour une poule est en moyenne de deux cents cinquante (250), certaines des poules peuvent atteindre de 300 par an. Au-dessous du seuil de 250, l'élevage n'est pas rentable pour les éleveurs.

1.2. Les poules reformées :

La période de ponte d'une pondeuse varie de un an à un an et demi. Au terme de cette période, on doit procéder à une réformation de pondeuses. Pour éviter d'interrompre brutalement la production en œufs, il faut préparer dès le sixième ou septième mois de leur ponte la réformation des pondeuses.

1.3. Les fumiers :

Pendant la construction du poulailler, il y a une annexe qui sert à stocker les fumiers générés de la poule lors du nettoyage journalier de ce poulailler. Ces fumiers servent pour l'agriculture qui est une activité complémentaire avec l'élevage pour la plupart des paysans.

2. Commercialisation

La production primordiale envisagée en élevage des poules pondeuses c'est évidemment les œufs.

Les poules commencent à pondre au sixième ou septième mois

Le circuit de commercialisation en œufs est de trois types selon la localisation des clients consommateurs et le lieu de l'élevage.

Tout d'abord, il y a ce qu'on appelle le long circuit qui débute avec le passage des collecteurs d'œufs passant chez les éleveurs. Par la suite, les collecteurs les cèdent auprès des grossistes et ces grossistes approvisionnent des détaillants pour distribuer aux consommateurs finaux. Ce type caractérise le circuit de la commercialisation des œufs des éleveurs dans les zones périphériques d'Antananarivo vers la ville.

Il y aussi le moyen circuit qui se caractérise par la rencontre directe de l'éleveur avec les grossistes.

Enfin, c'est le court circuit dont les consommateurs s'adressent directement aux éleveurs. Ce qui est le cas des consommateurs dans les lieux même de l'élevage. Pour ces types de circuit, les prix d'un œuf sont variables selon le calibre, selon la demande, la saison et surtout le client.

Le problème de transport et de l'emballage afin de minimiser le taux de casse demeure important. Seuls les gros clients qui ont des matériels perfectionnés pour le transport.

Quant à la vente des poules reformées, elle constitue une activité considérée comme secondaire de l'élevage des pondeuses.

La vente des engrangés générés par les poules concerne surtout les agriculteurs aux environs de la zone d'élevage. Ils sont vendus en charrette selon les stocks, sur place. Le prix d'une charrette varie entre 30000 à 50000 Ariary selon la qualité des engrangés.

3. Revenu

Dans la pratique, l'élevage des poules pondeuses constitue la source principale des revenus pour les paysans depuis un certain temps.

Par exemple, pour un cheptel compté de 5000 poules, le revenu annuel s'élève à 132 368 500 Ariary.

Ce qui caractérise cette catégorie c'est qu'ils sont de nouveaux éleveurs avec une durée d'exercice de moins de deux (2) ans.

L'engagement dans l'élevage des poules pondeuses doit être motivé par le besoin d'améliorer son revenu et le besoin d'améliorer son alimentation.

Section 2 : Pour la commune

1. Emplois

La partie de la population qui est économiquement active est plus grande dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et la participation des hommes est plus élevée que celle des femmes. Le chômage rapporté est pratiquement non existant dans les zones rurales, mais il est probable qu'il y ait un degré important de sous-emploi et de chômage déguisé sous la forme de petit nombre d'heures travaillées ou de faible productivité.

Il reste indéniable que l'élevage des poules pondeuses contribue à la lutte contre le chômage qui sévit la population rurale.

De même, la structure de la population de la commune montre qu'elle est majoritairement jeune et en âge d'activité et on voit aussi que 40% de cette population sont des éleveurs des poules pondeuses.

Donc, on peut dire que la mise en place du projet de financement dans le secteur filière aviculture constitue un des moyens de création d'emploi pour les 40% de la population qui ont de grande part des facteurs de production.

2. Recettes fiscales et ristournes

Parmi les activités principales de la population dans la commune, la part des ristournes générés par la filière aviculture engendre la majorité des recettes communales et en augmentant à son tour le budget communal. Elle consiste donc à financer les travaux des infrastructures dans la commune et mener au développement économique de la commune.

Section 3 : Pour la région Analamanga

1.- Avantages

La région d'Analamanga est la région la plus peuplée parmi les 22 régions à Madagascar.

Antananarivo qui est le chef-lieu de la région et à la fois capitale de Madagascar est considérée comme le centre économique le plus important du Pays : environ 55% du PIB y est produit⁹. La densité du réseau routier et l'importance du trafic aérien de

⁹ http://www.elysee.fr/elysee/francais/actualites/deplacements_a_l_étranger/2000

l'aéroport international d'Ivato en fait le premier nœud de communication. Donc elle peut approvisionner les autres régions ainsi qu'exporter vers l'extérieur.

Par la suite, la commune n'est pas la seule bénéficiaire de la création d'emplois par le projet de financement de l'élevage des pondeuses parce qu'elle peut atteindre la région d'Analamanga tout entière.

2. Développement

La création d'emploi à partir de l'élevage avicole dans la commune a des impacts pour la région. Ainsi, grâce à la réduction du taux de chômage, il y un accroissement du niveau de vie de la population.

De plus, le développement des commercialisations intermédiaires des productions de l'élevage c'est-à-dire, les restaurations, les gargotes, la pâtisserie engendre des recettes fiscales pour la région.

Enfin, la facilité de la commercialisation attire les opérateurs économiques à investir plus dans les secteurs ruraux.

Somme toute, la région d'Analamanga tout entière a des avantages sur la mise en vigueur de l'élevage des poules pondeuses, c'est donc un moyen de lutte contre la pauvreté.

Conclusion générale

L'aviculture est le secteur de production animale qui a connu le développement le plus spectaculaire au cours de ces dernières années. Elle constitue une source principale de revenu et donc un moyen de réduire le chômage qui est en forte proportion en milieu rural ainsi que pour le pays tout entière.

Malgré cela, la situation de l'élevage connaît une dégradation au niveau de l'économie malgache. Elle est due principalement à la maladie de Marek qui affecte la majorité des poules en 2003-2004. A cela s'ajoutent les problèmes financiers pour la conduite de l'élevage comme l'achat des matériels, de l'alimentation, des médicaments et des vaccins nécessaires.

De plus, la capitalisation de l'épargne dans l'élevage devient trop aléatoire avec la multiplication des vols et des maladies animales. Les difficultés de l'élevage engendrent sans doute une baisse de rentabilité d'investissement dans le secteur.

Pourtant, pour remettre l'élevage des pondeuses à la place qu'elle a tenue auparavant dans le développement économique de la commune, de la région d'Analamanga et de la Nation tout entière, on devrait remédier les différents problèmes rencontrés par les éleveurs.

L'élevage de volailles exige d'une part l'application précise de technique diverse et d'autre part une bonne gestion économique afin d'assurer les conditions de production les plus satisfaisants possibles et la rentabilité de l'exploitation

Sur ce point, la BOA Madagascar fait partie de l'un des agents économiques qui finance les besoins des producteurs comme les éleveurs.

Pour consolider et développer les acquis, la BOA renforce ses moyens d'intervention avec une approche qui va consister à organiser les producteurs du secteur rural productif et à fournir des formations pour le renforcement des capacités des organisations paysannes.

La complémentarité entre le financement de la BOA et le respect des techniques de l'élevage constitue donc un élément clé pour la rentabilité des élevages des pondeuses.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- 1 - BANQUE MONDIALE : « *Madagascar, revue du secteur rural et environnemental.* », Volume II : Annexes techniques, 2003, 164 p.
- 2 - BANQUE MONDIALE : « *Indicateurs d'impacts du Programme Sectoriel Elevage* », premiers résultats et perspectives, 1997, 27 p.
- 3 - BANQUE MONDIALE : « *Projet élevage Madagascar* », volet chemins de collecte, mars 1992.
- 4 - LESOUPLE (Jean, Fernand, François) : « *Étude d'un plan de prophylaxie pour un élevage industriel de poule pondeuse* », Toulouse, 1996, 91 p.
- 5 - RASOAMANANA , « *Cours de Technique Bancaire, 2^{ème} année Economie, Université d'Antananarivo* », 2002.

Rapports

- 6 - Bank Of Africa Madagascar, *Rapport d'activité 2003*.
- 7 - Bank Of Africa Madagascar, *Rapport d'activité 2004*.
- 8 - GAMA consult nouvel Immeuble ARO 6^{ème} étage Antsahavola, « *Rapport final : Étude sur la situation et les perspectives de développement de la filière avicole à Madagascar* », juin 2004.
- 9 - Institut National de la Statistique, Direction des Synthèses Économiques : « *Principaux indicateurs -Madagascar en chiffres* », 2005.
- 10 - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : « *Forum National de l'élevage à cycle court 2004, Diagnostic de la filière* », novembre 2004.

11 - Programme Sectoriel d'Élevage (Programme Sectoriel E) : « *Étude et réunion de la formation des techniques d'élevage dans les EASTA* », rapport final, décembre 1996, 36 p

12 - Programme Sectoriel d'Élevage (PSE), « *Rapport annuel 1997* »

13 - VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIERE : « *Rapport annuel Madagascar* », 2000,
36p.

Manuels

14 – Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : « *Filière aviculture traditionnelle* », juillet 2004.

15 - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : « *Note sur la filière aviculture moderne.* »

16 - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : « *Tsara ho fantatra momba ny fiompiana akoho manatody lava.* »

17 - VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIERE : « *Projet TAVARATRA (Technique d'Animation Visant à l'Amélioration des Ressources Animales et de Terroir dans la Région d'Antsiranana), Élevage de poules pondeuses* », *manuel de formation*, mars 1999.

Mémoires

18 - ANDRIAMAHEFAZAFY, Marotahina : « *Reflexion stratégique sur les filières sojâ et poule pondeuse dans la région d'Itasy* », *Mémoire de fin d'étude*, Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques Antananarivo, 2003.

19 - FAMANTARA Jeanson Ansel : « *Projet d'implantation d'un élevage des poules pondeuses dans la ville de Tolinary* », *Mémoire de fin d'étude*, 1996, 88p.

20 - RAHARIVELO Marcelle : « *L'élevage artisanal de poules pondeuses dans le Firisam-pokontany d'Antanetibe-Mahazaza Mahitsy* », *Mémoire de fin d'étude*, Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques Antananarivo, 1982.

21 - RAHOLIARIVELO Voahanginirina Lucienne : « *Etude de la maîtrise des paramètres de production d'œufs, de consommation chez les éleveurs de poules*

pondeuses des environs d'Antananarivo et relation de cette maîtrise sur le revenu de commercialisation et de la variation du niveau de consommation d'œufs dans la

ville d'Antananarivo », Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques Antananarivo, 2001, 83p.

22 - RAKOTONIRINA (RAHARIMANITRA Solofo) : « *Utilisation de Musca domestica dans l'alimentation des poules pondeuses dans les petits et moyens élevage* Antananarivo, Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques Antananarivo, 1990.

23 - RALISON Eliane : « *Elevage et pauvreté à Madagascar* », conférence sur *l'agriculture et l'élevage*

24 - RANDRIAMBELOSON Haingo Heriniaina, *Coordonnateur du Réseau des Antennes du CITE*, « *Atelier d'information sur les poules pondeuses à Ambatolampy, décembre 2004, 18p.*

25 - RAVAO Marie Esther Voahanginirina : « *Situation de l'élevage de poules pondeuses dans le réseau de promotion féminine dans les régions péri-urbaines d'Antananarivo.* », Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieur des Sciences Agronomiques Antananarivo, 1996, 69 p.

Internet:

26 - http://www.bkofrica.net/Jeux_des_cadres/boa_madagascar/htm.

27 - http://www.elysee.fr/elysee/français/actualites/deplacements_a_l_étranger/2000.

ANNEXES

Annexe 1 : Règlement à suivre pour l'élevage des poussins et poulettes

Date d'éclosion :

PROVENDE	MEDICAMENTS à AJOUTER	POIDS	Observation
Première semaine			
10g à 17g	Poussin lyomareck Vaccin contre la peste(Ita-new) Anti-stress pendant les 6 1er jour.		Aliments de croissance ou aliments poussins 1 ^{er} jour, mais broyé mis des cartons
Deuxième semaine			
18g à 24g			Provende poussins Gumboro (ne pas dépasser la date
Troisième semaine			
25g à 30g	A 15 jours, Vaccin Gumboro anti-stress (3 à 5 jours).		Peut être décalé à 8 semaines
Quatrième semaine			
30g à 35g	A 22 jours, Vaccin peste(Ita-new) Anti-stress (5 jours) A25 jours, Anti-parasitaire interne.		
Cinquième semaine			
35g à 40g	A 29 jours, Vaccin Gumboro Anti-stress (3 Jours).		

Sixième semaine			
40g à 45g	A 36 jours, Vaccin Variole Anti-stress		Mélanger les aliments poussins 2/3 et aliments poulettes 1/3 puis 1/2 1/2, puis 1/3 poussins 2/3 poulettes.
Septième semaine			
45g à 50g	A 45 jours, Anti-parasite interne		1,9 kg/ poussin (3000F/u).
Total des 7 semaines			
Huitième semaine			
50g à 55g			1/3 aliments poussin, 2/3 aliments poulettes
Neuvième semaine			
65g	Vaccin peste Anti-stress	A 56 jours, 650 à 740 g	
Dixième semaine			
65 g		A 63 jours, 730 à 820 g	Debécquage
Onzième semaine			
65g	Vaccin Choléra Anti-stress	A 70 jours, 810 à 910 g	

Douzième semaine			
65 g		A 77 jours, 890 à 990 g	65 g
Treizième semaine			
65 g		970 à 1080 g	
Quatorzième semaine			
65 g		A 91 jours, 1050 à 1160 g	
Quinzième semaine			
75 g	Vaccin choléra Anti-stress	A 98 jours, 1130 à 1250 g	
Seizième semaine			
75 g		A 105 jours, 1210 à 1230 g	
Dix-septième semaine			
75 g		A 112 jours, 1290 à 1410 g	
Dix-huitième semaine			
85 g		A 119 jours, 1370 à 1600 g	
Dix-neuvième semaine			
85 g		A 126 jours, 1460 à 1680 g	
Vingtième semaine			
96 g	Anti-parasitaire interne	A 133 jours, 1630 à 1660 g	
Vingt et unième semaine			
110 g	Anti-parasitaire interne	A 140 jours, 1610 à 1750 g	2/3 d'aliments poulettes, 1/3 d'aliments des poules pondeuses ; 1/2 aliments poulettes, 1/3 aliments poulettes, 1/3 aliments poules pondeuses
Vingt et deuxième semaine			
130 g			

Vingt et troisième semaine			
140 g		A 164 jours, 1730 à 1880 g	1/3 aliments poulettes, 2/3 aliments poules pondeuses
Vingt et quatrième semaine			
140 g			Aliments poules pondeuses
Total 24 semaines			8 ème à 24 semaines = 20 kg

Annexe2 : Objectifs de performance : exemple de la Shaver 506

Poids à 6^{ème} semaine 650-740 g Age à 50 % de production : 24 à 25 semaines
Poids à 20ème semaine 1610-1750 g Age au pic de ponte : 28 à 29 semaines
Poids à 30^{ème} semaine 2180-2350 Production par poule logée : 230 à 260 œufs /
Poids à 72^{ème} semaine 2350-2570
Mortalité de 0 à 20 semaines 5% Aliments consommés de 0 à 20 semaines : 8,5 kg
Mortalité de 21 à 72 semaines 3% Aliments consommés de 21 à 72 semaines : 72 kg

Annexe 3 : Fiche de suivi Élevage

1- Poulette

Nom de l'éleveur :

Adresse :

Date d'éclosion :

Race :

Origine Provende :

Nombre de poulettes :

Date	Nombre morts	Nombre restant	Aliments	Traitements	Observation
Total par semaine					

2- Poules

Nom de l'éleveur :

Adresse :

Date d'éclosion :
Origine provende :

Race :
Nombre de poules :

Date	Nombre morts	Effectif restant	Aliments	Traitements	Nombre d'œufs	Œufs cassés	Œufs vendus ou consommés	Restes	Observation
Poules (œufs/ aliment)									
									Total œufs produits
									Total œufs vendus ou consommés
									Total alimentation

Observation :

Observation :

$$\text{Taux de ponte mensuel} = \frac{\text{Nombre d'œufs produits}}{\text{Effectifs moyens} \times 28}$$

Annexe 4 :CARNET DE PONTE

N° de semaine :

**Semaine du/...../..... au/.....
...../.....**

Age en semaine :.....
..... têtes.

Effectif début de semaine (E.D.S) :.....

Programme lumineux :

Matin deheure.....à.....heure.....

.....

Soir deheure.....à.....heure.....

.....

	Nombre d'œufs	Mortalité	Quantité d'aliments (Kg)	Observations
LUN				
MAR				
MER				
JEU				
VEN				
SAM				
DIM				
TOTAL				

<i>Calcul taux de ponte (en %) :</i> $\frac{\text{Total œufs produits} \times 100}{E.D.S \times 7}$	<i>Calcul aliment consommé (g/tête/j) :</i> $\frac{\text{Total aliment consommé}}{E.D.S \times 7}$
Taux de ponte :% 	Quantité d'aliment consommé :..... g/tête/j

**Annexe 5 : PROGRAMME DE VACCINATION PONDEUSE SHAVER
STARCROSS 579**

Age	Maladie	Vaccins	Type	Méthode
<i>Au couvoir</i>	Marek	Marek HVT / Rispens + Rispens Forte	Vivant	Injection
1 jour	Bronchite Infectieuse	TAD IB VAC	Vivant	Eau de boisson / Spray
8jours	Newcastle	TAD LASOTA	Vivant	Eau de boisson / Spray
12jours	Gumboro	TAD GUMBORO FORTE	Vivant	Eau de boisson
16 jours	Gumboro	TAD GUMBORO VAC	Vivant	Eau de boisson
20jours	Bronchite Infectieuse	TAD IB VAC	Vivant	Eau de boisson / Spray
26 jours	Newcastle	TAD LASOTA	Vivant	Eau de boisson / Spray
30jours	Variole	TAD POX	Vivant	Sous cutanés
6 ^{ème} semaine	Bronchite Infectieuse Newcastle	TAD TALOVAC 201 IB/ND	Inactivé	Intramusculaire
7 ^{ème} semaine	Choléra	FC Bacterin	Inactivé	Sous cutanés
11 ^{ème} semaine	Choléra	FC Bacterin	Inactivé	Sous cutanés
17 ^{ème} semaine	Bronchite Infectieuse Newcastle	TAD TALOVAC 201 IB/ND	Inactivé	Intramusculaire

Nom : FELANJANAHARY

Prénoms : Laingotahina

Née le : 16 Janvier 1980



Titre du mémoire : « Projet de financement de la BOA Madagascar dans la filière élevage de poules pondeuses. Cas de la commune rurale d'Antanetibe-Mahazaza ; »

Nombre de pages : 52

Nombre de tableaux : 11

Nombre de figures : 3

Nombre d'annexes : 5

Référence bibliographique : 27

RESUME

La filière aviculture a une importance tant pour les paysans que pour la nation toute entière. L'aviculture peut tenir donc une place de choix dans le développement de la production animale de notre pays. Ceci tient à des raisons d'ordre économique, nutritionnels et surtout à cause des atouts qui lui sont propres. Investir dans la filière aviculture constitue donc une stratégie de développement rural.

Mots clés : Aviculture, Cheptel, Elevage, Développement rural, Prophylaxie, Financement, Crédit

Directeur de mémoire : Monsieur RANDRETSANA Maminavalona

Adresse de l'auteur : Bloc 51A CU Ambohipo , Tana (101)

Nombre de tirage : 06